

PUJOLS INFOS MAGAZINE



PIM N°5
Été 2021



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

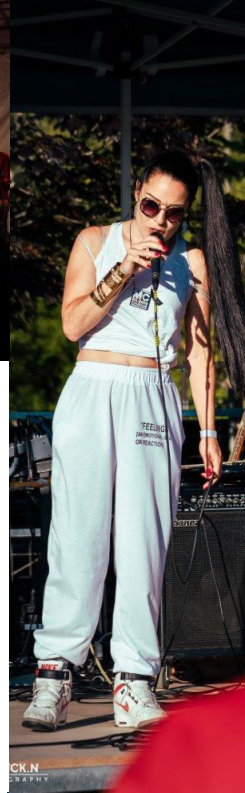


Les Plus
Beaux Villages
de France®



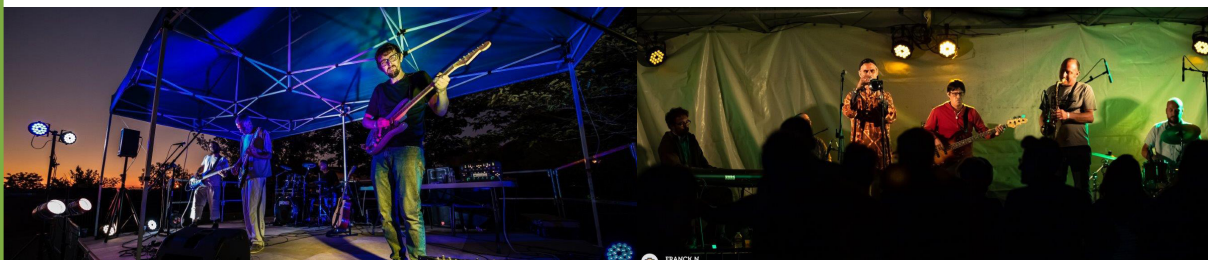
PUJOLS,
TERRE DE
FESTIVALS !





DANS CE NUMÉRO :

3	Le mot du Maire : Culture et Vous !
4 - 5	Ordre du jour des conseils municipaux et CCID
6 - 9	Voirie
10 - 11	Patrimoine
12 - 13 - 14	Pujols Vert
15	A l'école
16	Sports
17	Hommage à MARCHICA
18	Informations administratives
19	Expression
20	Agenda



Direction de la publication :
Yvon VENTADOUX

Responsable de la communication :
Stéphane PASSARD

Conception graphique :
Camille SOUBIROU

Impression :
Reprolaser 47300 Villeneuve sur Lot

Nombre d'exemplaires :
2.000

Ont participé à ce numéro :
BARRAU Daniel, DURGUEIL Cécile, FARO Mathieu, LAFAYE-LAMBERT
Christiane, LAMOINE Pascale, PASSARD Stéphane, MALTAVERNE-BEGIN Marie-Hélène, MERLE Marie,
NARDOT Franck, SILVA Pierre, VENTADOUX Yvon.

LE MOT DU MAIRE

CULTURE ET VOUS !

La Culture fait l'Humanité. Elle ne s'hérite pas, elle se conquiert (André Malraux). On connaît tous ce besoin, vital, qui anime chacun d'entre nous, comme une exigence essentielle de notre être : sensibilité, émotions et sentiments. Une véritable pulsion qui nous pousse à admirer le Beau, le Tourmenté, les expressions diverses, les créations et les œuvres. Celles des génies comme celles de tous.

Les arts sont pluriels, complexes et complémentaires, populaires et plus éclectiques. Ils sont vivants aussi. L'écriture, la poésie, le théâtre, la musique, la chanson, la danse, la peinture, la sculpture, la photographie, le cinéma, la mode, le numérique ... Les arts évoluent, se mélangent, se nourrissent mutuellement, se cherchent, s'affrontent, se trouvent, progressent, intègrent l'innovation et la science ... Pour notre plus grand plaisir et notre plus grand bonheur.

Tels ces ruisseaux qui font les grandes rivières plongeant dans les mers ou les océans, les arts grandissent la culture, les femmes et les hommes.

Pujols, à sa modeste mesure, prend toute sa part pour soutenir, accompagner et développer les arts, les artistes et la culture : la médiathèque, la restauration du patrimoine bâti ou paysager, les associations culturelles, les festivals, les artisans d'art, la maison du jouet rustique, les expositions, les concerts ...

Car la culture, c'est de qui reste quand on a tout oublié (Edouard Herriot).

Je vous souhaite de bonnes vacances !
Culturelles !



« Le 4 septembre ?
J'peux pas, j'ai
Agullo à PUJOLS ! »

De 14h30 à 19h, 1 maison d'édition, 3 rencontres exceptionnelles
sous la halle suivies de dédicaces

PUJOLS

ARTS

EN FÊTE

2 Concerts
spectacles
scènes
expositions
marché d'artisans
restauration
producteurs locaux & bio

9 & 10
JUILLET
2022

Tout public
Gratuit -12 ans
billetterie & infos sur artsen

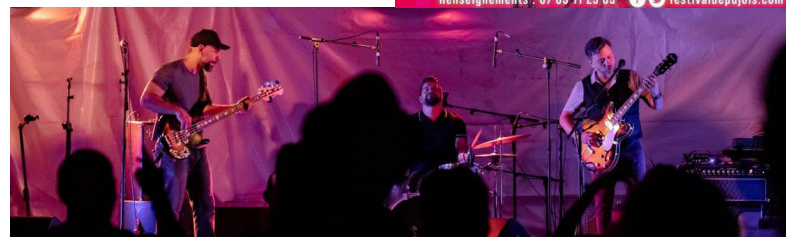
DU 2 AU 8 AOÛT 2021

FESTIVAL DE PUJOLS

DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

Chilavie Chili Tahiti Burundi Rép. Dominicaine Soirée in

CH - SPECTACLE EN EXTERIEUR SOUS CHAPITEAU - PUJOLS
MARCHÉ DU MONDE - RESTAURATION - ANIMATIONS À PARTIR
Renseignements : 07 85 11 23 05 festivaldepujols.com



CONSEIL MUNICIPAL 18 MAI 2021



Eclairage public – Arrêt de l'éclairage public en nocturne
Ecole – Construction d'un préau avec panneaux photovoltaïques – choix de l'entreprise – Convention d'occupation temporaire
Aménagement d'un parking Rue de Malbentre – Adoption du projet
Adressage normalisé – Nouvelle dénomination et numérotation des voies de la commune – Délibération modificative
Sécurisation de l'avenue Saint- Antoine – Adoption du nouveau projet – Demande DETR 2021 - Délibération modificative
Charte d'occupation du domaine public à titre commercial – Pujols-le-Haut – Avenant n°1



Subventions aux associations et cotisations 2021
Enéal - Garanties d'emprunts
Enedis – Redevance 2021 pour l'occupation du domaine public communal due par les réseaux de transport et de distribution d'électricité
C.A.G.V. - Actualisation de la participation 2021 de Pujols et Villeneuve-sur-Lot au financement des services mutualisés



Convention d'objectifs et de moyens 2021/2026 avec l'association départementale des Francas de Lot-et-Garonne



Territoire d'Energie Lot-et-Garonne – Groupement de commandes pour l'achat d'énergies. Renouvellement du marché d'achat d'énergies 2023/2025 : électricité
Territoire d'Energie Lot-et-Garonne – Groupement de commandes pour l'achat d'énergies. Renouvellement du marché d'achat d'énergies 2023/2025 : gaz naturel



Association Ecran Livradais – Convention Cinéma sous les Etoiles 2021
Marchés nocturnes « Soirées gourmandes estivales » et Fête de la Musique – Année 2021
Marchés Gourmands 2021 – Prestations des artistes



Fondation 30 Millions d'Amis – Renouvellement de la convention d'identification et de stérilisation des chats errants - Année 2021
Chats Libres – Convention avec l'association « Quat'Pattes »



CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS)

..... Le code général des impôts prévoit que dans chaque commune est instituée une CCID.

Dans une période de rarefaction des ressources, la CCID a vocation à jouer un rôle essentiel dans l'optimisation des recettes de la commune et doit être en parallèle la garante de l'équité fiscale sur le territoire communal.

Un travail va donc débuter courant 2021 (sur plusieurs années) afin d'être garant de cette équité. Ce travail consistera, par quartier, à remonter tout changement impactant les bases fiscales (constructions neuves, change-

ment d'affectation, changement de caractéristiques physiques ou d'environnement).

..... La commission doit par exemple signaler un immeuble de bureaux nouvellement construit qui n'aurait pas été évalué par le centre des impôts fonciers, ou informer de travaux de réhabilitation effectués sur un local sans être déclarés.

..... Bien entendu nous comptons sur le civisme de chacun pour effectuer, dès à présent, les démarches administratives éventuellement nécessaires pour une régularisation en terme d'urbanisme et donc de fiscalité.

CONSEIL MUNICIPAL 6 JUILLET 2021



Sécurisation de l'Avenue Saint- Antoine – Marché à procédure adaptée – Travaux – Adoption du projet et lancement de la publicité
Sécurisation de l'Avenue Saint- Antoine – Délégation de maîtrise d'ouvrage unique avec la CAGV
Territoire Energie 47 (TE47) – Eclairage public – Travaux Rénovation LED 2021 – Attribution d'un fonds de concours d'investissement
Territoire Energie 47 (TE47) – Eclairage public – Travaux extension/Rénovation Avenue Saint-Antoine Attribution d'un fonds de concours d'investissement
Territoire Energie 47 (TE47) – Eclairage public – Travaux extension/Reprise alimentation Eclairage public armoire 1700 – Attribution d'un fonds de concours d'investissement



Cantine – Révision tarifaire et modification du règlement intérieur
Service périscolaire – Paiement en ligne – Convention via le dispositif Payfip – Délibération modificative
Service périscolaire – Paiement direct en trésorerie – Délibération modificative



Cotisations – Subventions de fonctionnement aux associations – Exercice 2021 – Délibération modificative



Avancements de grades – Ratios – Année 2021



Bénévolat à la médiathèque – Adoption d'une convention



GRDF – Redevance 2021 pour l'occupation du domaine public communal due par les réseaux de transport et de distribution de gaz naturel
Pratique sportive – Mise à disposition de la salle Omnisports contre rémunération
Société Linepub – Réalisation de 2 500 plans de Pujols – Adoption du contrat
Marchés gourmands 2021 – Prestations des artistes – Délibération modificative
Jurés d'assises : Liste préparatoire – Année 2022

MODULATION ET RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité (quasi absence de fréquentation des voies communales) et qu'il permet des économies d'énergie, le conseil municipal a validé, à l'unanimité, à compter du premier juillet 2021 (et ce pour une durée expérimentale d'un an), l'ex-

inction de l'éclairage public, hormis sur les secteurs rond-point du Campanile, Portes de Pujols, Avenue du Camp d'Alaric et Général de Gaulle (et de certains axes adjacents en fonction de mode d'alimentation des points lumineux) de **23 h à 5 h du 1er octobre au 31 mars** et de **1 h à 5 h du 1er avril au 30 septembre**.

Au terme de cette expérimentation, une validation définitive sera reconduite ou non par une nouvelle délibération.

L'éclairage public de la commune est majoritairement très ancien (début des années 1970).

Ceci implique un coût de fonctionnement (entretien et consommation) très important (près de 75 000 euros par an pour près de 850 points lumineux).

Au vue de ce constat la commune va procéder au remplacement d'un peu plus de 400 points d'éclairage public d'ici fin 2021.

Le coût global de l'opération est de 208 000 €, dont 100 000 € pris en charge par le syndicat départemental d'électrification



du Lot-et-Garonne. Les 108 000 € restant à la charge de la commune.

L'économie de fonctionnement estimée est de minimum 23 000 euros par an, soit un retour sur investissement inférieur à 5 ans.

Nous en profiterons pour homogénéiser les différents points lumineux mais aussi pour en supprimer certains.

Les nouveaux points lumineux seront principalement de 2 types en fonction de leur mode de fixation (sur poteau électrique ou sur candélabre).

REMPLACEMENT DE 400 POINTS LUMINEUX EN 2021

INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE : 108 000€

ÉCONOMIES : 23 000€ PAR AN

Exemple ci-dessous de futurs points lumineux :



Les axes concernés par cette rénovation sont notamment :

- Lotissement Croix de JAS
- Avenue de Saint-Antoine
- Rues Pasteur, Camus, Alsace Loraine, Rabelais
- Rue des Cosmonautes
- Rues du Rugby à 15, Jean GALIA, des Vignes
- Rues des Pâquerettes, Coquelicots, Côte de la Rose des Vents
- Giratoire du Campanile, Impasse de Lalande, Coste Del Caste
- Rues Fontaine du Bourreau, Monestier, Chemin de Bellevue
- Rues Petit Tour, Barreau, Cami Del Cesar, Sampiero Corso
- Lotissement les Terrasses de Pujols
- Rue Lindbergh
- Chemin du Tuquet Blanc, Côte de Bufferoce
- Lotissement Gruelle
- Giratoire de Labade, Rue Bir-Hakein
- Rue des Vallons Fleuris

L'objectif étant de procéder au remplacement de l'intégralité des points lumineux de la commune d'ici 2 ans.

ENTRETIEN VOIRIE 2021

L'année 2021 marque un tournant dans le programme d'entretien de la voirie. Ce dernier est essentiellement axé sur des routes hors agglomération avec un linéaire important (notamment sur Cambes).

La réfection des axes routiers passe au préalable par un bilan sur les réseaux (eau, assainissement, etc..).

Ce bilan peut amener des travaux sur ces différents

réseaux qui temporent une réfection des axes routiers concernés.

En parallèle un travail sur le drainage des eaux de ruissellement est nécessaire. A ce titre, des interventions de curage sur différents axes routiers de la commune ont été réalisés ou le seront.

Ces interventions sont indispensables pour la préservation des routes.

En 2021 sont ou seront rénovés en particulier les axes suivants:

CR 405 : Chemin de la Plaine de la Clavelie
VC 209 et **Cr 27** : Chemin de Gramond
VC 128 : Chemin de Bourgade
VC 14 : Nicole
VC 108 : Chemin de Cambes

CR 29 : Chemin de Femoullade
VC 225 : Chemin de Lavergniade
VC 237 : Chemin de Gaubert
Cr 12 : Chemin du Bois de Petit-Jean

Au total cela représente près de 10 KM de voirie rénovée sur l'ensemble de la commune. Ces efforts se poursuivront en 2022.

LA FIBRE

Comme annoncé lors du *Pim numéro 3*, le déploiement de la fibre est conforme au calendrier. Les secteurs des lotissements Lacassagne et Croix de JAS, une partie de l'avenue de Saint-Antoine seront mis en service **dernière quinzaine d'août**.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le site internet www.nathd.fr





LE PROJET DE SÉCURISATION DE L'AVENUE DE SAINT-ANTOINE

Le projet d'aménagement présenté lors du PIM numéro 3 (Hiver 2021) a évolué. Cette évolution est le résultat des échanges avec les usagers, les habitants, les élus et les associations cyclistes du villeneuvois lors des rencontres organisées en mairie début 2021 (un exemple concret de démocratie participative). Ce travail a ensuite été étudié en commission voirie pour aboutir à une validation par le conseil municipal.

MISE EN SERVICE FIN 2021

Comme tout projet important, il est nécessaire pour la collectivité de rechercher des fonds permettant de diminuer, autant que possible, le coût final pour la commune. Cette démarche peut prendre du temps ce qui explique que la phase réalisation du projet soit décalée dans la durée.

Cette démarche arrivant à son terme la phase d'appel d'offre va pouvoir débuter. Nous envisageons une mise en service de l'aménagement fin 2021 (hors contraintes climatiques).

Le coût global du projet final validé par le conseil municipal est de 282 000 euros TTC. Le surcoût vis-à-vis du projet initial fait suite à l'extension du projet jusqu'à l'intersection avec la côte de Laudie.

COÛT GLOBAL 282 000 € TTC

Pour ce projet la participation de la CAGV est de 66 000 euros TTC, la participation de l'état via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) est de 54 000 euros HT.

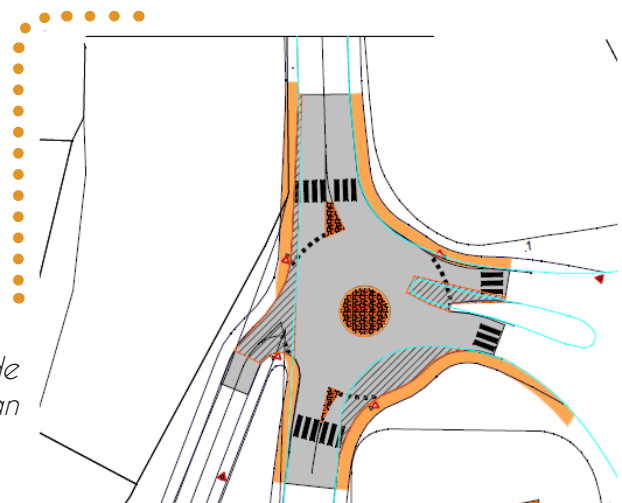
Ces différentes participations externes permettent de diminuer le coût de façon significative. Si l'on comptabilise le remboursement décalé dans le temps de la TVA via le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) le coût final pour la commune avant appel d'offre est estimé à environ 130 000 euros.

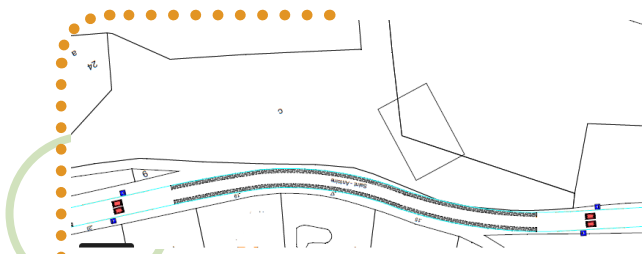
Le projet définitif propose des aménagements successifs (giratoires, plateaux, coussins berlinois) sur près de 2,5 km. L'entrée d'agglomération sera décalée au niveau de l'intersection de l'avenue de Saint-Antoine et de la côte de Laudie.

Ce changement est en adéquation avec l'évolution des constructions depuis une quinzaine d'année.

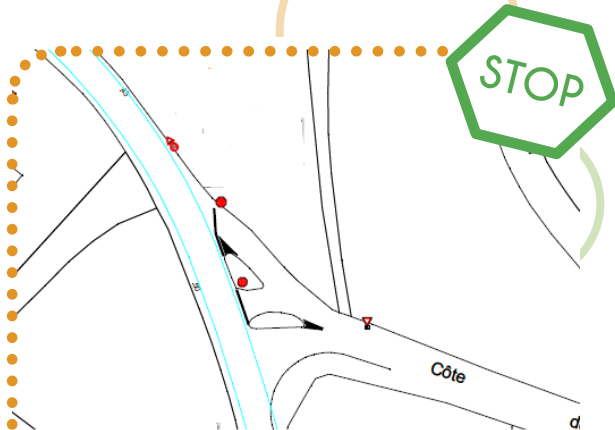
130 000€ CHARGE COMMUNE

Giratoire franchissable intersection avenue de Saint-Antoine - Rue Dajan

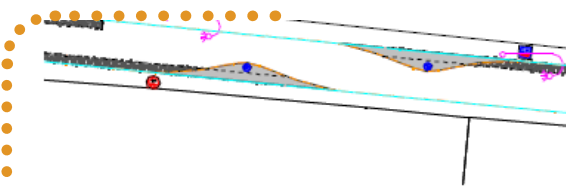




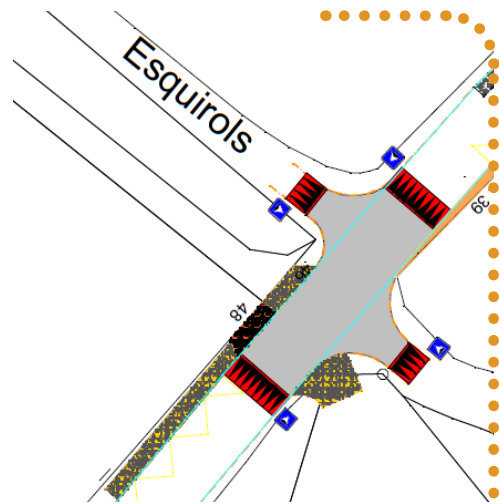
Intersection Chemin Lacasagne et Cami Des Esquirols : Mise en place d'un plateau et sécurisation de l'arrêt de Bus



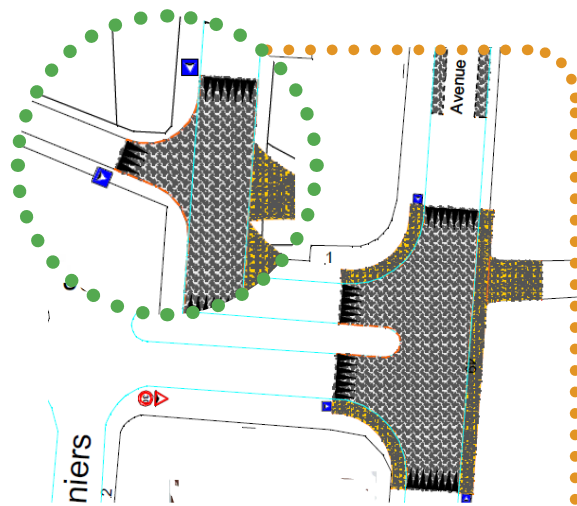
Avenue de Saint-Antoine - Côte de Lagrémie : Mise en place de stops



Mise en place de 2 chicanes entre le Chemin de Sirech et Chemin de Barejou ainsi qu'une chicane entre le Chemin de Barejou et l'intersection avec la Côte de Laudie.



Jeux de Coussins Berlinois entre la Rue Dajan et Rue des Etoiles



Mise en place de plateaux aux intersections du lotissement de la Croix de Jas et du Chemin de Sirech avec l'avenue de Saint-Antoine.

Cet aménagement sera, sur son intégralité, (entre l'intersection avec la Rue Dajan et la Côte de Laudie) aménagé en CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée).

Premier aménagement de ce type en Lot-et-Garonne (mais existant en Nouvelle Aquitaine et en région Normandie) permet de prendre en compte les piétons, les cyclistes dans les cas où les contraintes de circulation rendent impossible la création d'une voie réservée.

Circulation **modifiée!**

SOYEZ PRUDENTS! ET ANTICIPEZ POUR VOUS CROISER EN TOUTE SÉCURITÉ!

ROULEZ DOUCEMENT

Aménagement d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée

- Réduire la vitesse
- Partager la voirie
- Permettre à tous (voitures, autocars, camions et cycles) de circuler en toute sécurité

Comment circuler?

Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée est une voie unique, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés. Le véhicule roule sur la voie centrale. Le vélo est invité à circuler au centre de l'accotement.

Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens : les 2 véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.

En situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.

PATRIMOINE ET SIGNALÉTIQUE



Lorsque l'on se promène dans un site historique, il est important de comprendre à quels événements, à quelle histoire ce site se rattache.

En partenariat avec le Pays d'Art et Histoire (PAH), la municipalité met en place une signalétique, tout en respectant les contraintes liées à l'urbanisme. Cette signalétique se retrouve de manière identique à Villeneuve-sur-Lot et Casseneuil.

Prochainement, des cartels feront leur apparition dans l'Eglise Ste Foy, répondant ainsi aux demandes que nous recevons aussi bien des touristes que des Pujolais eux-mêmes.

Nous espérons que cette signalétique répondra à vos attentes.

Belle visite dans notre village.



FONDATION DU PATRIMOINE



Nous vous avons annoncé, lors d'un précédent PIM, la restauration de l'Eglise de Doumillac.

Pour un montant avoisinant 100000 euros TTC, nous avons obtenu une dotation de 24 265 €. D'autres demandes de subventions sont en cours. Elles restent hypothétiques.

Cette année, nous avons adhéré à la Fondation du Patrimoine, qui a lancé une souscription dédiée à cette restauration.

Tous les dons sont les bienvenus. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Merci à toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir une telle initiative. **VOTRE DON SUR**

<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/eglise-saint-pierre-es-liens-de-doumillac-a-pujols>



STE FOY : ÉTUDE CLIMATO-THERMIQUE

Le visiteur, qu'il soit touriste ou autochtone, sera peut-être surpris de trouver des objets pour le moins anachroniques dans cette église.

Des capteurs permettant de relever la température et le niveau d'hygrométrie de l'édifice, à différents endroits et à différentes hauteurs, vont nous renseigner sur les mesures à prendre ou non, pour conserver au



mieux les peintures murales qui ont été restaurées récemment.

Une entreprise spécialisée est chargée de cette étude. Des relevés mensuels seront effectués et ce sur une période de un an. A l'issue de cette période, nous serons donc destinataires des conclusions qui décideront des mesures évoquées ci-dessus.

LE CANON DE STE FOY

Le Canon est de retour dans l'Eglise Ste Foy, à la grande satisfaction de celles et ceux qui souhaitent qu'il y retrouve sa place. Le lieu peut interroger; quelques explications pourront vous donner un début de réponse.



Ce canon, que l'on a trouvé dans l'Eglise Ste Foy, n'a pas livré tous ses secrets. Comment est-il arrivé dans ce lieu ? Nul ne le sait...

Il fait en tout cas partie du patrimoine de la commune de Pujols mais il est essentiellement lié à l'histoire de Villeneuve sur Lot.

Il date vraisemblablement du XVIIème siècle ; la partie en bois est sans doute plus récente (XVIIIème siècle).

Les troupes royales assiégèrent Villeneuve sur Lot pendant la Fronde. Villeneuve était alors entourée de remparts peu solides. Le comte d'Harcourt, fidèle à Louis XIII puis à la Régente, organisa le siège de Villeneuve. Ce siège est représenté sur une cheminée, dans un château privé de penne d'Agenais, commune avoisinante.

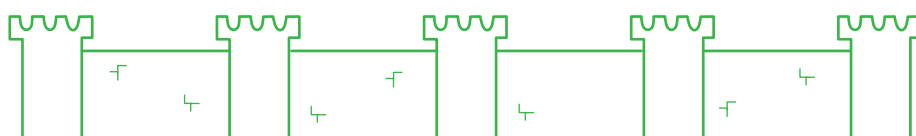
Sur cette scène apparaît un petit canon, semblable à celui de Ste Foy.

Il se trouvait devant ce qui était, à l'époque, la Porte d'Agen. On a retrouvé de petits trous d'obus dans la Tour de Pujols, située à Villeneuve. Ce canon était bien trop faible pour faire des dégâts.

Villeneuve a payé un lourd tribut face à cette rébellion. Une lettre du Roi les a obligés à abattre les

remparts et à ne conserver que deux portes. La partie haute des remparts a ainsi été démolie. Les maisons qui ont été construites contre les remparts ont été adossées à la partie basse.

Une visite dans la Bastide de Villeneuve s'impose donc pour mieux comprendre ou, tout au moins essayer de comprendre ce qui avait pu se jouer lors de cette période trouble et troublée de notre Histoire.



QUAND ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS RIME AVEC ECOLOGIE

Dés 2014, la commune de Pujols a souhaité s'inscrire dans une logique responsable d'entretien de ses espaces publics, en supprimant l'utilisation des pesticides, produits source de pollution des eaux et d'appauvrissement de la biodiversité.

A savoir : l'application d'un pesticide sur une surface imperméable (trottoirs – parkings...) engendre plus de transfert vers la ressource en eau que son utilisation sur une terre agricole.

Trois types d'espaces ont été définis à l'échelle de la commune :

- **Espace d'aspect soigné :** dans ce type d'espace, l'entretien est intensif, les passages sont réguliers (exemple : le bourg, les cimetières), 2,5 hectares
- **Espace de transition :** nous conservons un entretien régulier, mais moins important (parkings – terrains de sport – aire du Serpolet – Espace du Palay...), soit 18 ha environ.
- **Espace d'aspect naturel :** c'est la gestion extensive qui prévaut. L'entretien est modéré (Lacassagne – certains espaces du Palay). Sur ces sites, la flore spontanée est très présente, 7 hectares.

Bien sûr et plus que jamais, la municipalité de Pujols est engagée dans une stratégie de gestion différenciée afin de protéger la ressource en eau et préserver les êtres vivants.



La réglementation, de toute façon, va elle-même dans ce sens, en interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires, sur bon nombre d'espaces au niveau des collectivités depuis 2017 et depuis 2019. Les particuliers ne peuvent plus acheter, stocker ou utiliser des produits phytosanitaires de synthèse.



Qu'en est-il de l'entretien des cimetières ?

La commune a mis en place un partenariat avec la régie de Territoire Vallée du Lot pour l'entretien de cinq de nos cimetières. Pour les cimetières du Bourg, de Piou, de Cambes, de Noailac et de Doumillac, huit à neuf passages sont prévus chaque année afin d'entretenir l'engazonnement installé depuis quelques années. Les allées sont couvertes d'un tapis de graminées régulièrement tondu. Les mois de juin et juillet ont été particulièrement difficiles pour les équipes de la Régie de Territoire du fait des précipitations abondantes, favorables à la croissance des plantes et rendant difficile le maintien de la prestation souhaitée par la commune de Pujols.

Et la participation citoyenne dans l'entretien de l'espace public ?

Chaque Pujolais a sa part de responsabilité dans la gestion écologique de certains espaces.

Si l'entretien des caniveaux est à la charge de la collectivité, celui des trottoirs relève de chaque administré. La contribution de chacun, sans avoir bien évidemment recours au classique « glyphosate » ou à un quelconque herbicide chimique, est importante pour conserver un aspect de propreté.

Le repérage des espèces dites envahissantes, telle que l'ambrosie, est important. N'hésitez pas à faire un signalement à la mairie.

Pour plus d'informations sur les Espèces Exotiques Envahissantes :

<https://www.grand-villeneuvois.fr/pdf/20201013-livret-especes-exotiques-envahissantes.pdf>

Les alternatives à l'utilisation des produits chimiques sont variées. Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir à la rencontre des jardiniers du jardin partagé, le samedi matin qui cultivent de manière écologique ou vous rendre sur www.jardiner-autrement.fr



Dans le cadre du projet communal de Développement Durable et de la démarche de Démocratie Participative, nous avons proposé aux Pujolais volontaires un espace jardin partagé. L'initiative a été lancée à la fin de l'hiver.

L'organisation est très légère : au départ un Groupe Action Projet piloté par Annie Messina et composé d'une dizaine de personnes a œuvré à la mise en place de cet espace.

Aujourd'hui, la cheville ouvrière de ce projet est le groupe de jardiniers avec une quinzaine de personnes qui donne un peu, beaucoup, énormément de temps, selon les disponibilités et l'envie de chacun. Certains jardiniers ont de l'expérience, de l'intuition, d'autres sont là pour apprendre.

Le jardin est aussi un bel espace de jeux pour les enfants qui disposent de leur matériel de jardinage pour mettre la main à la terre. C'est aussi un lieu de contemplation et de lecture, avec une belle bibliothèque. L'essentiel réside dans les liens qui se créent au sein du groupe, avec les personnes qui fréquentent l'espace du Palay et plus largement avec l'ensemble du Vivant.



Le jardin a été aussi le terrain d'un atelier autour du compostage avec une quinzaine de participants le 26 juin. C'est bien sûr un volet que nous souhaitons développer et qui ces ateliers sont ouverts à tous ceux qui le souhaitent.

Pour découvrir ce lieu, nous vous proposons une petite visite en images .

Bien sûr, c'est tout près. Nous invitons les Pujolais à découvrir le lieu si ce n'est déjà fait, le samedi matin ou en soirée. Vous rencontrerez sans doute des jardiniers.

« La crise écologique actuelle, plus qu'une crise des sociétés humaines d'un côté, ou des vivants de l'autre, est une crise de nos relations au vivant. »

Baptiste Morizot – *Manières d'être vivant*



NATURE PROPRE JUIN 2021

Ce samedi 5 juin, plus de 40 volontaires Pujolaises et Pujolais ont participé à l'opération Nature Propre et Saine, un projet de nettoyage de la commune. En coopération avec la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Pujols s'est inscrit dans une démarche de protection de l'environnement, d'assainissement de son espace public et de gestion de ses déchets.

Les enfants de la classe de Mme PASSARD de l'école élémentaire, ainsi que les enfants du centre d'accueil du mercredi après-midi sous la direction de Mme TROPAMER et son équipe ont aussi travaillé pour rendre leur ville plus propre et saine.

Nature propre en chiffres :

- Trente participants, la classe de CE1-CE2 et les enfants du centre ALSH
- 6 secteurs nettoyés par des habitants de la commune
- 2 secteurs nettoyés par les enfants
- 90 kg de déchets sauvages recyclables (20 sacs jaunes)
- 50 kg de déchets sauvages autres (11 sacs noirs)
- 5 kg de verre



Des incivilités qui persistent

- Découverte d'une décharge sauvage
- Des déchets autour des lieux de tri
- Propreté des bords de route non respectée



UN moment marquant

- La rencontre avec les ambassadeurs du tri de la CAGV
- Le témoignage des futurs animateurs de la redevance incitative
- Le présentation d'un véhicule au « gaz propre »



Une opération utile

Pour rappel, parmi les déchets qui ont été récupérés :

- Un mégot de cigarette met 2 ans à se dégrader
- Une bouteille plastique 100 ans
- Un sac plastique 400 ans
- Une canette 500 ans



Un constat toutefois encourageant

- Des secteurs propres
- Une campagne de sensibilisation auprès des plus jeunes notamment.



L'ÉCOLE EST FINIE !



Les vacances qui commencent après cette année compliquée se termineront le 2 septembre et nous aurons le plaisir de voir arriver 2 nouvelles directrices - Monsieur et Madame Tran font valoir leurs droits à la retraite - et deux enseignants en remplacement de Madame Thebault (maternelle) et Monsieur Martinez (élémentaire)

Nous ne reviendrons pas sur cette pandémie qui a affecté les 2 écoles.

Nous souhaitons une rentrée sereine avec des enfants en pleine forme. Nous avons récompensé les CM2 qui partent en 6ème.

Monsieur le Maire et l'Adjointe aux affaires scolaires leur ont offert de magnifiques livres lors d'un après midi, assorti d'un goûter servi dans la salle du conseil municipal.

Encadrés par les deux enseignantes Mesdames Aramburu et Jodot et des parents, ils ont tous apprécié ce moment convivial (18/06).

Jeudi 1 juillet, sous un beau soleil, Thierry Laval, le dy-

namique chef de la restauration et son équipe, ont organisé la fiesta en rouge et blanc : pique-nique géant, pour maternelle et élémentaire, dans la cour, en musique. Belle ambiance ! Tout le monde a participé, y compris Yvon Ventadoux le Maire !

En conclusion, nous souhaitons de bonnes vacances à tous et espérons une rentrée sereine. Un gros point noir : les effectifs de l'élémentaire sont très chargés et l'ouverture d'une classe a été refusée. La mobilisation des parents est très vive pour améliorer les conditions de travail des enfants. Ils espèrent être entendus.

DES SPECTACLES MALGRÉ TOUT

C'est avec beaucoup de satisfaction et d'entrain que l'ensemble des enseignants de l'école élémentaire Petit Tour a pu présenter un spectacle de fin d'année.

Avec le Covid, les enseignants se sont adaptés et ont opté pour des jauges limitées au seul cercle familial. Ces représentations ont eu lieu en extérieur sous un préau de l'école, pour pallier les aléas de la météo du mois de juin.

M.Quentin Fabre, intervenant d'artiste a largement contribué à la réussite des parties musicales. Les CP de M.Tran/Mme Condou et de Mme Couty ont ainsi effectué des chants et des danses tradition-

nelles le 2 juillet.

Les CE de Mme Santo et M.Martinez ont présenté le 17 juin des chants et des saynètes de théâtre préparées et travaillées avec l'aide M.Feijoo, intervenant extérieur.

Mme Passard en CE1 CE2 a opté pour un conte musical sur le thème de l'écologie et de la nature, le 29 juin. Les CM de Mme Jodot ont chanté un répertoire autour du thème «Tour du monde en 80 jours», le 25 juin.

Enfin, les CM de Mme Magne et Mme Aramburu ont mis en scène le 25 juin «Un renard de roman», parodie du célèbre texte de littérature.

Avec le moment festif de la Féria organisée par Thierry Laval et Julie Tropamer, cette fin d'année a renoué avec les plaisirs simples de l'époque sans covid.





Le 6e criterium cycliste Ufolep Christian Buisson, organisé par le club de l'UCS Pujols 47 – avec le soutien de la municipalité – sur les hauteurs de Pujols, au plateau Lacassagne, a eu lieu le 6 juin, pour le plus grand plaisir de tous puisqu'en 2020 il n'avait pas pu avoir lieu pour cause de pandémie.

A noter la victoire du pujolais Pierre Fauret en caté2 ainsi que la présence de la championne de France Féminines Séverine Jouan sur l'épreuve.

Rappelons que l'UCS Pujols 47 – club cycliste de "compétition route" – fut créé en 1985 sur les hauteurs du célèbre Mont Pujols par une bande de coursiers passionnés dont Christian Buisson était le président emblématique.

Le club est ouvert à tout passionné partageant la même vision du vélo loisir et plaisir.

Renseignements et inscriptions :
Denis Pinsolle, secrétaire UCS Pujols, 06 63 70 78 93.



La Boule Pujolaise en Coupe de France



Baptiste NAYROLLES et **Marion DA SILVA**, jeunes joueurs du Tennis Club Pujolais, ont été invités par la Fédération au Tournoi de Roland Garros.

L'occasion pour eux de rencontrer **Roger FEDERER** et d'assister à de très beaux matchs.

Hommage à MARCHICA

Pujols vient de perdre un de ses peintres les plus talentueux, Alfonso Marchica.



Figure incontournable et fidèle de notre village, il rendait visite systématiquement à tous les artistes, une rencontre inopinée, dès l'accrochage des œuvres, qui ne laissait aucun d'entre eux indifférent.

Il faut dire que Marchica, derrière un physique de rugbyman, était attachant, tout en sensibilité. La peinture, la création, l'innovation, étaient son univers, sa bouée pour goûter pleinement à la vie qu'il savait bien fragile.

Il n'était jamais avare pour raconter la genèse de ses toiles...l'instant où l'œuvre prend corps. Il était aussi reconnaissant à Pujols qui lui avait permis de présenter ses toiles, à l'église Ste Foy, une première fois en 2014, et de se faire un nom.

De Marchica, il ne fallait attendre aucune fioriture, aucune complaisance, aucune concession, aucune trahison.

C'était un artiste entier, vrai, sincère, qui se mettait complètement à nu, sans rien attendre en retour, si ce n'est un regard attendu, débarrassé de préjugé et d'académisme, pour s'attarder sur la toile.

Il entretenait avec la peinture une relation quasi charnelle, mystique, immodérée. La peinture était un exutoire à ses tourments, elle canalisait, tempérait, apaisait.

C'est pour cela que nous aimions l'artiste et son œuvre.

Originaire de Lampedusa, en Sicile, terre volcanique par essence, la peinture de Marchica ne pouvait être que jaillissante, lumineuse et explosive, déconcertante parfois.

Il était un « artiste de l'abstraction ». Si sa peinture n'évoquait nullement la réalité que nous observons, elle emmenait toutefois notre imaginaire dans des contrées insoupçonnées, sans ligne d'horizon pour figer un semblant de réel.

Elle est bien là, la signature de Marchica, une peinture vraiment singulière et unique, le meilleur des compliments qu'un artiste puisse recevoir.



Merci pour tout « Fanfan » même si tu emportes avec toi cette palette que nous attendions avec fébrilité et curiosité à chaque accrochage de tes œuvres dans ce lieu magique qu'est l'église Ste Foy.

Ciao, Alfonso, tu vas pouvoir maintenant retrouver tes maîtres vénérés, Jackson pollock, Van Gogh, Cézanne...

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Numéro d'urgence
en dehors des
heures d'ouverture
de la mairie

06 48 71 73 67

Permanence UNA (service à la personne) :
Du lundi au vendredi 8h30/12h30
L'après-midi sur rendez-vous

Contact :
Tel : 05 53 41 96 04
Urgence : 07 70 01 27 30
mail : una.assad.pujols@orange.fr
PrésidentM. Régis LHONNEUR

Point Information Tourisme de Pujols

Tel : 05 53 36 78 69
email : pujols.info@tourisme-villeneuvois.fr

MAIRIE
05 53 70 16 13

Site Internet : <http://pujols47.fr>
Facebook : Pujols : j'aime ma ville
Contact : accueil@pujols47.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi mercredi jeudi : 8h/12h 13h30/17h
Mardi : 8h/11h 13h30/17h
Vendredi : 8h/12h 14h/17h
Samedi (Permanence) : 10h/12h

Médiathèque de Pujols
Tel : 05 53 40 12 21

DÉMARCHE ZÉRO DÉCHETS



REFUSER



REDUIRE



REUTILISER



RECYCLER



COMPOSTER

● PERMANENCES EN MAIRIE

Délégué à la cohésion police - population : tous les 1er jeudis du mois de 9h à 11h.

● PERMANENCES DES ELUS

Yvon Ventadoux Samedi 10h - 12h sur rendez-vous
Daniel Barrau le matin sur rdv
Autres adjoints sur rendez-vous

● NOS PEINES ET NOS JOIES

Ils nous ont quittés...

GARCIA José 14/04/2021
BOUDRIOUX Nelly, Eliane
épouse ACKERMANN 17/04/2021

POUCHOU Eric, Jean-Michel 04/05/2021
TOMÉO Pierre 05/05/2021
DERENONCOURT Fernande, Marie,
Victorine
veuve BOULONGNE 14/05/2021

BÉROUS Jean, Claude, Marcel 05/05/2021
SAUVAIN Gilles, Bernard 05/05/2021
LAPEYRE Christian, Serge 17/05/2021
RAZAT Françoise, Berthe
épouse COMET 04/06/2021

TOUSSAINT Roger 23/06/2021
IZOULET Jean, Claude, Michel 27/06/2021
WIART Marie-Josée
épouse DUSSART 26/06/2021

Bienvenue à...

EL MOGHAREM BROTONS Édén 13/04/2021
JORDI Aurélien, Jules, Roland 22/04/2021
LEYGOUTE Evan, Tony 22/04/2021
BONVENTI June, Amélia 13/05/2021
DE MARTINI Maxence, Alban, Pierre 19/05/2021
SILVA PEREIRA Kaëdan, Vitorino 28/05/2021
THERIN Raphaël 27/05/2021
TORMO Ange, Francis, Juan 04/06/2021
PERSHON BRAVO Aria, Emma 20/06/2021

Ils se sont dit oui...

Jérôme NEUVEU
et Audrey BELBES 19/06/2021
Benjamin, Aurélien LAHMADI
et Naoual JAMAA 25/06/2021
Hervé CARDINALE
et Sonia, Christel ZOGLHAMI 10/07/2021
Yannick, Hubert, François MANAC'H
et Sandrine, Elise, Renée BONNET 10/07/2021

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, afin d'être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

17
POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

18
SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide.


112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

UNE VIE SAUVÉE

 Courant février dans l'après-midi, Martine H accompagnait son petit fils à l'aire de jeux du plateau Lacassagne et particulièrement à proximité du skatepark.

Lors de cette sortie, elle fut victime d'un arrêt cardiaque imprévisible.

Je voudrais par ce propos mettre en avant l'action menée par S.A qui jouait à proximité avec son fils.

Ayant constaté un attroupement, il a immédiatement analysé la situation et est intervenu rapidement pour pratiquer un massage cardiaque sur la personne de Martine.

Ayant dans un premier temps réussi à la ranimer, il constata un nouvel arrêt cardiaque nécessitant l'utilisation d'un défibrillateur.

La présence d'une personne que nous tenons à re-

mercier, licenciée du Club de la Boule Pujolaise et qui détenait la clé de la salle des sports a permis son utilisation.

Sa modestie due-t-elle en souffrir, les mots ne sont pas assez forts pour exprimer notre reconnaissance à S. qui par sa présence d'esprit, sa réactivité et sa compétence ont permis de sauver une vie.

Merci aussi au personnel médical, le SAMU et des pompiers pour leur prise en charge rapide.

Aujourd'hui, la question se pose quant à l'accessibilité du défibrillateur qui on le comprend bien est à l'abri du vandalisme mais ne peut-être utilisé que par des personnes habilitées ayant la clef de la salle.

Martine, Didier HERMET.



LIBRE EXPRESSION

Etat d'urgence climatique.

Cet été encore, de nouveaux accidents climatiques ont marqué l'actualité : dômes de chaleur à 50°C provoquant des incendies au Canada, inondations en Allemagne et en Belgique ... avec chaque fois leurs lots de malheurs et de morts.

Les scientifiques nous alertent plus que jamais. Nous sommes dans la décennie pendant laquelle nous devons impérativement inverser la tendance. Sinon, nous ne parviendrons pas à respecter nos engagements signés lors des accords de Paris. Et alors, le risque de dépasser l'augmentation moyenne de plus de 2°C deviendra réel, sans doute plus tôt que redouté. Avec toutes les conséquences dramatiques annoncées (cf. pré rapport des scientifiques du GIEC).

Le temps des climato-septiques est révolu. Celui de feindre d'ignorer la réalité aussi. Nous devons agir, globalement certes, mais aussi ici et maintenant !

C'est l'engagement pris par notre municipalité. Tous ses projets, ses décisions et ses actions prennent en compte la lutte contre le réchauffement climatique. C'est un sujet pour lequel le consensus devrait être simple à atteindre au niveau de notre Conseil Municipal, car il dépasse largement les clivages politiques.

Liste Pujols Ensemble

L'épidémie COVID semble s'éloigner, les masques vont peut-être commencer à tomber.

Quel soulagement pour nous tous.
Les animations estivales sont possibles et programmées.
Que chacun d'entre nous puisse profiter de ce retour à une vie plus « normale ».

Pour notre groupe d'opposition, de minorité au sein du conseil municipal (6 voix) ce qui est classique, c'est le déroulé des séances qui nous irrite, les dossiers sont présentés pour la forme, les décisions étant d'ores et déjà prises envers et contre toute écoute de nos propositions et arguments.

Est-ce là la fameuse ouverture et/ou démocratie participative prônées par le Maire ?

Le dossier dit de « sécurisation de l'avenue de saint Antoine » en est le parfait exemple.

Nous maintenons et faisons savoir que la réalisation des travaux envisagés est très onéreuse (près de 300 000 €) et surtout sans aucune assurance d'une sécurisation, bien au contraire.

Une chaussée à voie centrale banalisée (à partager entre voitures, vélos, piétons et cavaliers) qui s'y opposerait ? mais pas à n'importe quel prix et surtout pas à celui de la sécurité.

Nous continuons à être force de propositions et surveillons les investissements envisagés (dans un strict et respectueux équilibre besoins/coûts)

Regard toujours attentif sur les finances et sur la réserve d'un million qui se transmet historiquement de mandature en mandature (permettant de faire face aux imprévus et de donner une certaine souplesse dans la gestion communale) et qui risque d'être fortement amputée d'ici 2026 au vu des investissements présentés et de leur financement.

Dans l'attente de pouvoir nous retrouver très bientôt, (A quand les réunions de quartier prévues au programme du Maire ?) nous vous souhaitons un bel été.

CONTACT : unionpourlerenouveaudepujols@gmail.com

AGENDA

EXPOSITIONS

Organisation Les Amis de Pujols
Organisation Pujols Initiatives

EGLISE SAINTE FOY

29 Juillet – 10 Août : Jean-Paul GUILPAIN

12 au 24 Août : Annie DELEMARLE

26 Août – 7 Septembre : Marc POINAS

9 au 21 Septembre : Jean-Baptiste ERZEN

23 Septembre – 5 Octobre : Jocelyne SELLIER

SALLE CULTURELLE

29 Juillet – 10 Août : Odile DEGAND

12 au 24 Août : Guylaine BISSON

26 Août – 7 Septembre : Marie Josée GRILLOT PALACIO

9 au 21 Septembre : Annie PALACIO

23 Septembre – 5 Octobre : Georgette LABRUNIE

ANIMATIONS

2 Août : visite « Le Bourg Castral de Pujols » organisé par Pays d'Art et d'Histoire

5 Août : « Le fabuleux destin des piscines de Malbentre » organisé par Pays d'Art et d'Histoire

2-8 Août : Festival « COULEURS DU MONDE » Bourg et Esplanade du Palay

20-22 Août : Marché des Potiers. Salle du Palay et Bourg.

27 Août : « Cinéma sous les étoiles : Antoinette dans les Cévennes ». Halle du Bourg. Organisé par Ecrans 47

27-29 Août : Journées des Métiers d'Art. Salle du Palay.

18-19 septembre : Journées du Patrimoine

MARCHES GOURMANDS

Tous les mercredi soir juillet-août

LES BRIGADIERS	JOSE FERRER	M.CHATEL	UFUNK	M.CHATEL
04 août	11 août	18 août	25 août	1er septembre

SOIRÉE AGRICULTURELLE !

Le 12 juin dernier, en partenariat avec la municipalité, la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, a programmé, durant trois semaines des manifestations sur tous les territoires du département.

Les fermes lot-et-garonnaises ont ouvert leurs portes et accueilli de nombreux visiteurs. Des temps forts ont été organisés dans différentes communes, dont Pujols. Ce soir-là, le beau temps était au rendez-vous et la soirée fut une vraie réussite. Janouille, guide-bouffon que l'on ne présente plus, nous a raconté, à sa manière, des événements historiques locaux.

Une troupe de cracheurs de feu, la compagnie Djéphaïstos, a donné un spectacle de grande qualité, suscitant l'admiration des grands et des petits. La partie musicale était assurée par le groupe Loula B et la partie restauration par une dizaine de producteurs locaux (boeuf, veau, canards, légumes, glaces, safran, bière, vin, pain, pâtisseries...).

Cette première soirée de post-confinement, avec un couvre-feu ramené à 23h a permis de redonner un air de fête à notre village.

Espérons qu'il en sera de même pour le reste de la saison. **Pujols vous attend!**

